



Communiqué commun des UD des Hauts-de-Seine

Un même constat : Dans cette rentrée sociale où les salariés sont partout confrontés aux politiques d'austérité, il est urgent de se rassembler dans l'action collective pour toutes nos revendications de salaires et d'emploi, de droit au travail et de Sécurité Sociale.

Les Unions départementales CGT, FO et FSU des Hauts-de-Seine, partagent en commun ce même constat tant pour notre département qu'au plan national, la crise du système capitaliste s'enracine et s'aggrave, elle précarise et fragilise des couches de plus en plus importantes de salariés de notre pays. Le cap des 3 millions de chômeurs « officiels » 5 millions en réalité, vient d'être franchi, et même si notre département se maintient mieux que les autres, le nombre de chômeurs a augmenté de 7,2% en un an sur l'ensemble de l'Île-de-France. Cette situation est le résultat des politiques austéritaires impulsées dans tous les pays de l'Union européenne.

Combattre les politiques de rigueur et d'austérité est une nécessité. L'austérité détruit l'activité économique, la consommation et l'emploi en faisant glisser l'économie vers la récession. Elle accentue les inégalités sociales et conduit à une augmentation du nombre de travailleurs pauvres et précaires. Elle compromet toute politique industrielle indispensable au développement économique et social. De surcroît, elle attaque les principes républicains et les droits sociaux. En s'enfermant dans cette logique, les gouvernements fragilisent la démocratie : le dumping, la régression et les inégalités l'emportent sur la solidarité et le progrès.

Pour combattre l'austérité, il faut combattre la règle d'or. Or le gouvernement a décidé de faire ratifier le TSCG (Traité de Stabilité, de Coordination et de Gouvernance dit pacte budgétaire européen) dès le début du mois d'octobre en incluant la règle d'or dans une loi organique. Si tel était le cas nous serions contraints à l'austérité permanente, ce que nous n'acceptons pas. Comme organisation syndicale nous n'aurions plus aucune possibilité de revendiquer, soit des augmentations de salaires, soit des augmentations d'effectifs puisqu'elles mettraient en péril les équilibres budgétaires, le déficit autorisé ne devant plus dépasser 0,5% du PIB.

Par conséquent, nous nous adressons à l'ensemble des parlementaires, députés et sénateurs, des Hauts-de-Seine pour qu'ils votent NON au traité budgétaire TSCG.

Défendre notre Sécurité Sociale de 1945 et notre Code du Travail. Cette politique austéritaire au nom de la réduction des déficits publics nous prépare selon la déclaration du Président de la République du 9 septembre dernier un plan de rigueur de 30 milliards d'euros qui s'attaque aussi bien aux salariés du secteur privé que du public. Ce plan de rigueur se concrétisera en effet par des coupes sombres dans les services publics, des hausses d'impôts sur le revenu, mais aussi au nom de la compétitivité, une baisse annoncée du coût du travail qui remettra en cause le financement de la sécurité sociale par l'augmentation de la CSG, ainsi que le Code du travail par une réforme du CDI.

Le Président de la République a en effet annoncé : « *Je ferais des propositions avec le gouvernement pour que, dès la fin de l'année, des mesures soient prises pour la compétitivité, c'est-à-dire pour qu'il y ait un changement du financement de la protection sociale.* » précisant même que « *la CSG fera partie de la discussion* ». Il s'agit a-t-il dit d'une « *réforme considérable* » et il appelle patrons et syndicats à un véritable « *compromis historique* » pour permettre aux entreprises de « *s'adapter à la conjoncture* ». **Nous ne sommes pas d'accord. Le financement de notre sécurité sociale, doit rester assis sur l'emploi et les salaires !**

Dans notre département la défense de la sécurité sociale c'est la continuité du combat engagé contre la fermeture des centres d'accueil de la CPAM 92, pour le retrait du plan d'adaptation du patrimoine immobilier de la CPAM 92.

**Non à la remise en cause de notre Sécurité sociale !
Non à la remise en cause de notre Code du travail !
Non à la remise en cause de nos services publics !
NON à la ratification du TSCG !**